

Marc Jammet  
Conseiller municipal de Mantes la Jolie  
Président du groupe "Unité à gauche pour changer vraiment"

**Conseil municipal du 7 septembre 2009**  
**Question orale**

*Organisation d'une consultation citoyenne sur l'avenir de La Poste.*

"Monsieur le maire,

Comme vous le savez, le Comité national contre la privatisation de La Poste, regroupant 60 organisations associatives, syndicales et politiques, a pris la décision d'organiser une vaste consultation citoyenne et s'est adressé en ce sens aux élus municipaux.

Ce comité estime, en effet, que le projet de loi sur le changement de statut de La Poste en société anonyme et l'ouverture de son capital - qui va être présenté aux parlementaires à la rentrée du même nom - s'inscrit dans un processus de privatisation de La Poste.

Que l'on soit d'accord ou non avec cette analyse, je pense que nous pourrions nous retrouver autour d'une évidence: l'importance de la mission de service public qu'assume La Poste aux yeux des citoyens et, pour ce qui nous concerne, des Mantaises et des Mantais comme en témoigne l'écho qu'a rencontré la pétition lancée dernièrement par les communistes de Mantes la Jolie qui a recueillie 1.200 signatures.

Partant de là, il serait tout à l'honneur d'une municipalité comme la nôtre, de favoriser la consultation des citoyens sur ce sujet. L'analyse de son résultat, quel qu'il soit, ne pourrait qu'être bénéfique à la réflexion des parlementaires dont l'une d'entre eux siège autour de cette table. Elle pourrait ouvrir, de surcroît, la voie à un référendum sur ce sujet, dorénavant prévu par la Constitution française.

Aussi est-ce la raison pour laquelle, Monsieur le maire, je vous sollicite officiellement afin que cette consultation puisse avoir lieu, le 3 octobre prochain, aux seins de l'Hôtel de Ville et des deux mairies annexes de Gassicourt et du Val-Fourré.

Le cas échéant, bien entendu, les modalités pratiques d'une telle consultation resteraient à définir comme vous le propose l'une des organisations qui composent ce Comité et qui vous a sollicité à ce sujet."